

#UNIVERSITÉSENGHOR

APPEL À CANDIDATURES

DATE LIMITE : 15 AOÛT 2022

Certificat en ligne en
Conception et pilotage de
politiques publiques pour un
aménagement linguistique

Formation en ligne
du 3 octobre au 4 novembre 2022

#UNIVERSITÉSENGHOR
université internationale de langue française
au service du développement africain

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie 

Présentation générale

L'Université Senghor à Alexandrie (Égypte) et la Direction "Langue française et diversité des cultures francophones" de l'Organisation internationale de la Francophonie lancent un appel à candidatures pour une formation en ligne sur le thème "Conception et pilotage de politiques publiques pour un aménagement linguistique", à l'endroit de cadres décideurs de pays membres de la Francophonie d'Afrique subsaharienne, de l'Océan indien, de Caraïbes et du Pacifique dont les missions contribuent à la conception et à la mise en oeuvre de politiques d'aménagement linguistique, avec trois objectifs :

- apporter aux décideurs et cadres qui sont en charge de mettre en place des politiques linguistiques, des connaissances essentielles sur les politiques publiques de manière générale, sur les intérêts et enjeux des politiques linguistiques dans les stratégies nationales de développement ;
- actualiser et approfondir leurs connaissances en matière de politiques linguistiques notamment sur les intérêts et enjeux des politiques linguistiques dans les stratégies nationales de développement de manière plus spécifique et notamment le choix des langues d'apprentissage pour améliorer la qualité de l'éducation ;
- acquérir des compétences pratiques dans le domaine du pilotage de politiques publiques notamment à travers la gestion axée sur les résultats.

Date du programme

La formation se déroule en ligne à travers l'espace numérique d'apprentissage de l'Université Senghor, du 3 octobre au 4 novembre 2022.

Modalités pédagogiques

La formation est dispensée à travers des capsules vidéos, des webinaires avec les intervenants, à raison d'un volume horaire de travail estimé à 10h par semaine pour les auditeurs, soit 50h au total.

Elle est délivrée à travers la plateforme numérique d'apprentissage de l'Université Senghor, qui relie les auditeurs et les intervenants durant toute la durée de la formation et :

- facilite l'accès aux ressources pédagogiques permettant aux auditeurs d'acquérir des connaissances, de réaliser des travaux et exercices en ligne ;

- contribuer à renforcer les compétences transversales de chacun à travers des travaux en groupe via des "chats" et séances de tutorat ;
- permet l'organisation de visio-réunions à distance (2 webinaires de 2h chacun par semaine) pour des échanges et des approfondissements conduits par les intervenants en contact direct et visuel avec les auditeurs.

Une séance de formation à l'utilisation de la plate-forme est réalisée à distance auprès de tous les auditeurs inscrits, avant le début de la formation, afin d'en faciliter l'appropriation.

Les intervenants sont des universitaires spécialistes en politiques publiques, des experts en politiques linguistiques et de la gestion axée sur les résultats. Des grands témoins, personnalités ou haut-responsables, qui ont joué un rôle clé dans la conception et/ou la mise en oeuvre d'une politique linguistique dans leur pays, viendront apporter des témoignages et échanger avec les participants.

Les compétences attendues faisant l'objet des points d'évaluation sont les suivantes :

- C1 : saisir les enjeux des politiques linguistiques en lien avec les objectifs nationaux de développement, en appui aux systèmes éducatifs, à l'insertion professionnelle, au développement économique des pays (etc.) ;
- C2 : connaître et comprendre les composantes d'une politique d'aménagement linguistique ;
- C3 : identifier et mobiliser les parties prenantes et les acteurs potentiels d'une politique linguistique ;
- C4 : faire la promotion et le plaidoyer d'une politique linguistique ;
- C5 : maîtriser les méthodes et outils permettant l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi-évaluation d'une politique linguistique.



Public cible

La formation s'adresse principalement aux cadres ministériels, de l'administration centrale, des collectivités territoriales, des structures gouvernementales dont les missions contribuent à la mise en œuvre de politiques d'aménagement linguistique en charge, plus spécifiquement dans les domaines suivants :

- enseignement supérieur et de recherche,
- affaires étrangères,
- économie,
- tourisme,
- décentralisation,
- planification,
- jeunesse,
- développements des territoires,
- culture,
- formation professionnelle,
- éducation technique et
- emploi.

Programme prévisionnel

- Semaine 1 : Cadrage théorique sur les politiques publiques en général et les politiques linguistiques en particulier
- Semaine 2 : Les problématiques des politiques linguistiques dans les politiques publiques des pays francophones du Sud
- Semaine 3 : Politiques linguistiques et politiques éducatives dans les pays francophones du Sud
- Semaine 4 : Outils, méthodes de pilotage de politiques publiques dédiées aux langues (focus GAR)
- Semaine 5 : Programmation opérationnelle d'une politique publique d'aménagement linguistique

La formation donnera lieu à la remise d'un certificat de compétences de 3 crédits délivré par l'Université Senghor pour les participants ayant validé les modules.



Critères d'éligibilité

- être issu d'un pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie pour les régions d'Afrique subsaharienne, de l'Océan Indien, du Pacifique ou de la Caraïbe ;
- avoir un diplôme de licence (bac+3) au minimum ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans un domaine qui implique, directement ou non, l'intégration des questions linguistiques dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques publiques d'un État ou gouvernement membre de l'OIF;
- les ressortissants de pays dont le français n'est pas une langue officielle doivent justifier d'un niveau minimum B2 en français ou avoir suivi avec succès une formation universitaire en français.

Droits d'inscription à la formation

Les droits d'inscription s'élèvent à 350 €.

L'inscription n'est définitive qu'après règlement de ce montant auprès de l'Université Senghor, à réception de l'avis de pré-admission adressé en application des modalités qui seront indiquées.

Le défaut de règlement de la totalité des droits d'inscription à l'admission empêche l'inscription définitive à la formation.

Dossier de candidature

Les candidats intéressés à la présente formation doivent [soumettre en ligne](#) un dossier comprenant :

- un curriculum-vitae ;
- une copie du dernier diplôme obtenu ;
- une lettre de motivation ;
- une lettre de recommandation de la hiérarchie ;
- une copie du certificat B2 ou une copie d'un diplôme universitaire suivi en français pour les ressortissants de pays dont le français n'est pas une langue officielle.

La soumission des candidatures est ouverte jusqu'au 15 août 2022.

Seules les candidatures réunissant les documents requis seront examinées. Les candidats retenus seront informés via l'adresse courriel utilisée lors de la soumission des candidatures.

[cliquer ici pour candidater](#)